

Concours des Pyramides d'Or 2017



Pyramide de la Mixité urbaine – cahier des charges 2017

PRIX DÉCERNÉS :

- Échelon national : La Pyramide de Vermeil
- Échelon régional : La Pyramide d'Argent

PRÉAMBULE :

Le « Prix de la Mixité urbaine » a pour vocation de primer un projet d'ensemblier urbain, opération d'ensemble comprenant plusieurs bâtiments et des services associés. Il peut s'agir d'une opération en cœur d'îlot, d'une opération conçue de toute pièce, à dominante résidentielle ou non.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION :

1/ La taille de l'opération

Elle doit développer une superficie globale construite supérieure à 8 000 m² de surface de plancher et comprendre au moins deux bâtiments distincts.

2/ Une mixité fonctionnelle

L'opération peut être à dominante résidentielle ou non. En revanche, elle doit s'inscrire dans un environnement marqué par des services : services à la personne, services aux entreprises, services à l'enfance, à la culture...

Les projets résidentiels doivent répondre à un besoin de parcours résidentiel, à l'intérieur même du quartier ou en fonction du tissu local.

3/ Aménagement et architecture

Le projet sera également apprécié en fonction de la qualité des espaces publics et privés.

Les bâtiments construits doivent présenter une architecture originale et innovante. Ils pourront prendre en compte les caractéristiques des façades et couverture des bâtiments voisins au site de réalisation, ou être en rupture.